

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 29 janvier 2018 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. ANASTACIO José, Mme SOUSA Noémie, M. MARQUES Adelino, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, Mme BINET Marilyn, Mme SOUSA.

Absents : M. VALLON Jérôme (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. BESSON Nicolas (qui a donné procuration à M. ZAJIC), Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.

### **1. MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA REGION D'ISSOIRE**

Suite à la loi NOTRE, le SIVOM de la Région d'Issoire dont la Commune de Charbonnier les Mines est adhérente est devenu le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise.

Le Conseil a approuvé la modification des statuts dont le changement de nom.

### **2. DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT DE BOURG PARC DE LOISIRS CARREAU DE LA MINE CONTRAT AMBITION**

Le Conseil sollicite l'aide de la Région au titre du Contrat Ambition pour l'aménagement du parc de loisirs carreau de la Mine dont le montant prévisionnel de travaux s'élève à 348 372.76 € H.T..

### **3. FIXATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2018**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la redevance d'assainissement année 2018 au mêmes taux que ceux fixés au cours de l'année de l'année 2017, à savoir :

- 25 € : part fixe
- 1 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée : part variable.

### **4. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES : ANIMATION REPAS DU CCAS**

Le Conseil décide de verser la somme de 150 € au comité des Fêtes pour le remboursement de l'animation du repas du C.C.A.S..

### **5. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CARREAU DE LA MINE**

Le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour une extension d'assainissement afin de raccorder un terrain communal, carreau de la mine, pour un montant de 4 242.80 € H.T..

## **6. CONTRAT ENTRETIEN DES BOUCHES ET POTEAUX D'INCENDIE**

Le Conseil décide de retenir la proposition de SUEZ France à raison de 72.47 € H.T. par bouche ou poteau d'incendie à compter du 1er Janvier 2018.

Le contrat est conclu pour 5 ans

## **7. RETRAIT DE DELEGATION A UN CONSEILLERE MUNICIPALE**

Le Conseil a pris acte de la décision du Maire de retirer les délégations à une conseillère municipale.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe les élus de sa rencontre avec le S.I.E.G.. Les travaux d'enfouissement de réseaux, rue du Puits Saint Alexandre doivent reprendre. Une 2ème tranche est prévue rue Pasteur et Route de Saint Germain pour un montant de 55 000 €.

Une 3ème tranche serait à l'étude pour une partie de l'Avenue de la République et une partie de la Rue de la Liberté.

Les enseignants ont demandé la possibilité de proposer aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 une initiation au football. Le coût s'élève à 500 € à partager entre la Commune de Moriat et de Charbonnier les Mines. Le Conseil donne son accord.

Les enfants du C.M.J. se sont rendus au Conseil Départemental le mercredi 14 Février, à l'invitation de Mme ESBELIN, conseillère départementale.